

SAIN
-VINCEN
DE-BOISSE



MAGAZINE MUNICIPAL

JUILLET 2023



MAIRIE - Horaires d'été du 17 juillet au 18 août, du lundi au vendredi de 8h à 15h
FERMETURE ESTIVALE DU 21 AU 25 AOÛT



COMMUNE

Mairie 04.77.62.02.24

Ecole 04.77.62.02.21

Bibliothèque 04.77.62.06.73

La Soupe au Caillou 07.64.45.29.06

SÉCURITÉ

Gendarmerie de Villerest 04.77.68.16.44

Police 17 - Pompiers 18 - SAMU 15

Centre Hospitalier Roanne 04.77.44.30.00

Centre antipoison (Lyon) 04.72.11.69.11

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Standard 04.77.44.29.50

Service déchets ménagers 0800.17.34.50

Collecte des encombrants : 0800.000.856

Point city STAR 04.77.72.77.27

Roannaise de l'eau 04.77.68.54.31

Déchèterie de Varennes : 0800.17.34.50

URGENCES RÉSEAUX

ENEDIS 09.72.67.50.42

GRDF 0.800.47.33.33

Roannaise de l'Eau 04.77.68.98.06

SUEZ (Eau potable) 09.77.40.11.30

ANIMAUX

Urgence vétérinaire 0891.15.05.69

SPA 04.77.71.81.38

Arche de Noé 04.77.70.73.59

LPO 04.77.78.04.20

SOCIAL

RIAPE Petite Enfance 04.26.24.92.51

Département (antenne Roanne) 04.77.23.24.25

Assistante sociale (Le Coteau) 04.77.23.24.58

Conciliateur de justice (Le Coteau) 04.77.67.05.11

CAF de la Loire : 0810.25.42.80

AUTRES ...

Office du Tourisme du Roannais 04.77.71.51.77

THD42 (fibre optique) 04.77.43.08.55

Paroisse Ste Claire 04.77.68.37.39

CORRESPONDANTS PRESSE

Le Progrès - Pierre ETIENNE
06.81.77.23.07

Le Pays - Michel BERNARD
06.81.13.00.93

SERVICES PUBLICS

Sous-Préfecture de Roanne 04.77.23.64.64

Centre des Impôts Roanne 04.77.44.01.02

Trésor Public Roanne 04.77.71.44.65

CPAM 3646

MSA 04.75.75.68.68

Pôle emploi 3949



Hervé Daval
Maire

ÉDITO

Depuis 3 ans, l'équipe municipale que j'ai le plaisir de diriger, travaille au quotidien pour gérer au mieux la commune et conduire les projets que nous avons définis en début de mandat. A mi-parcours, nous pouvons être fiers des réalisations menées par les adjoints, les élus membres des différentes commissions municipales et, évidemment, le personnel communal.

Comme chacun peut le constater, le chantier des douves s'est déroulé selon le programme établi, même si la météo capricieuse de ce printemps a un peu retardé l'action des entreprises. Ces aménagements conséquents vont don-

ner un nouveau rayonnement à l'entrée de la commune. Bien évidemment, les élus espèrent que le château, appartenant à des propriétaires privés, puisse également être réhabilité.

Le début de l'année 2023 a été marqué par de nombreuses manifestations sur la commune, organisées par nos associations ou par la municipalité, voire conjointement. Le bal des jeunes, la journée culturelle, la marche « la Vincentinoise », le premier thé dansant, le concert de musique de chambre, le traditionnel ball-trap, la kermesse de l'école... Tous ces événements ont été de réels succès et ont permis d'animer la vie de notre commune. Je n'oublie pas la Troupe du Colombier, qui s'est produite dans de nombreuses communes avant de revenir à Saint-Vincent à l'automne. En parallèle, les ateliers à destination des seniors poursuivent leur belle dynamique – ainsi que leurs délicieuses

recettes de cuisine – et offrent des temps de partage appréciés. Le Conseil Municipal d'Enfants réalise également de très beaux projets, soutenus par les élus, comme notamment les bancs de l'amitié, installés à l'école.

Au final, nous devons nous féliciter d'une vie sociale aussi énergique portée par les élus et par de nombreux bénévoles, essentiels à l'action municipale. Tous vous donnent rendez-vous le 2 septembre pour la 3^e édition de « Saint Vincent en Fête » !

Je voudrais enfin remercier tous ceux qui participent, de près ou de loin, à l'élaboration de ce bulletin. Les élus, autour de Karine Mathey, font un travail conséquent pour vous tenir informés sur la vie de la commune. Un grand merci également au secrétariat de mairie, et tout particulièrement à Delphine Collangette, pour le temps passé à la réalisation de ce support de communication très apprécié.

SOMMAIRE

2 Entre voisins soyons malins

3 MAIRIE

Contacts,
nouveau site internet
Budget 2023

Bibliothèque, Activités Nature

8 TRAVAUX

14 ÉCOLE

SOUPE AU CAILLOU

18 Résultats du
CONCOURS PHOTOS

LE CONSEIL MUNICIPAL
D'ENFANTS

ACTIONS SOCIALES

22 ASSOCIATIONS

24 PORTRAIT

François REYNAUD

ENTRE VOISINS SOYONS MALINS

Ces petits gestes qui font tant de bien

Rappels suite aux incivilités répétées sur la commune



CHOISIR LE BON MOMENT C'EST IMPORTANT

Les travaux bruyants sont autorisés :

- ☞ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- ☞ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- ☞ Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h (arrêté préfectoral n° 2000/74 du 10/04/2000)



CHOISIR LE COMPOSTAGE ET PAS LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

- ☞ Le brûlage des déchets ménagers et déchets verts est interdit depuis 2011 sous peine de sanctions (arrêté préfectoral du 20/06/1979 et circulaire ministérielle du 18/11/2011).
- ☞ La déchèterie de Varennes à Roanne vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 9h à 18h.



CHOISIR LE BON ENDROIT POUR MES DÉCHETS

- ☞ Les ordures ménagères dans le bac ROUGE (semaine impaire), les papiers et emballages dans le bac JAUNE (semaine paire) pour le ramassage le vendredi matin
- ☞ Dépôt du VERRE dans les containers situés aux points d'apport volontaire (école, cimetière, salle de sport et Chamary). Rien ne doit être laissé autour des containers
- ☞ Les autres déchets doivent être déposés en DÉCHETTERIE (végétaux, bois, cartons, gravats, etc.).

ÉLAGAGE DE VOS HAIES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

L'élagage des haies en bordure du domaine public est obligatoire. Il est donc rappelé à tous de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations pouvant gêner la circulation. En cas d'accident, la responsabilité individuelle peut le cas échéant être engagée.

L'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.



CIRCULER ET STATIONNER

- ☞ Respecter les limitations de vitesse, les sens interdit et les stops.
- ☞ Ne pas stationner sur les places pour personnes à mobilité réduite, **ni sur les trottoirs.**
- ☞ Ne pas stationner devant les portails.
- ☞ Ne pas stationner devant les barrières le long des routes.
- ☞ Se garer sur les places de parkings aménagées.

CONTACTER LA MAIRIE

135 route de la Mairie, 42120 Saint-Vincent-de-Boisset
04 77 62 02 24 - mairie@stvincentdeboisset.fr



Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
et le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00
(fermée le mercredi après-midi)



HORAIRES D'ETE
Du **17 juillet** au **18 août**
du lundi au vendredi
8 h à 15 h non-stop

FERMETURE ESTIVALE
du **21 au 25 août**



Découvrez le nouveau site internet de la commune
www.stvincentdeboisset.fr

Depuis février, la commune travaille avec la société roanaise HOP COM sur la refonte totale du site internet de la commune.

Celui-ci vient d'être finalisé, il est plus dynamique, plus moderne, intuitif et interactif.



AFIN DE L'AMÉLIORER ENCORE, NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE CI-DESSOUS ET À LE RETOURNER EN MAIRIE (PAPIER OU MAIL : mairie@stvincentdeboisset.fr)

Au cours de l'année écoulée, avez-vous consulté le site internet de la commune ?

- Jamais
 Rarement
 Plusieurs fois
 Très souvent

pour quel motif ?

Quelle(s) information(s) aimeriez-vous trouver sur le site ?



Utilisez-vous les autres supports numériques de la commune :



- | | | |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Page Facebook | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Application Panneau Pocket | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Réception de SMS | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |



Mariages 2024
Nouvelle collection
disponible en boutique
en exclusivité dès ce mois de juillet

6 Avenue de la Libération
42120 Le Coteau

 @les_mariees_de_laeti
 @Laeti.LMDL

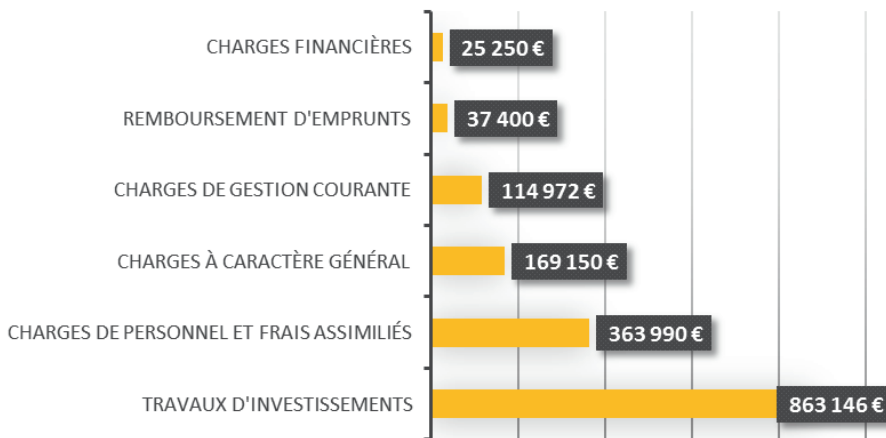
 www.lesmarieesdelaeti.fr
 04.77.23.35.82

BUDGET 2023

PRINCIPALES RECETTES



PRINCIPALES DÉPENSES



VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES 2023

À l'unanimité, vos élus ont décidé de maintenir les taux de fiscalité :

- Taxe sur les Propriétés Foncières Bâties (30,54 %)
- Taxe sur les Propriétés Foncières Non Bâties (33,37 %).

Cette stabilité n'empêchera pas une hausse des impôts en raison de la revalorisation conséquente des bases d'imposition par l'État à hauteur de 7,1 % (contre 3,4 % l'an dernier et 0,2 % en 2021). À noter également, qu'à compter de 2023, la loi a rétabli, pour la commune, le pouvoir de vote de la Taxe d'habitation, applicable désormais aux résidences secondaires. Son taux est également maintenu à 8,77 %.

OLIVIER NETTOYAGE

Commerce - Industrie - Particulier

06 85 42 23 18 marchando2104@neuf.fr

Poissonnerie Costelloise

38 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU

04 77 78 26 32

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

École communale, 21 Traverse des Écoliers

04 77 62 06 73 – bibliotheque@stvincen-de-boisset.fr

Ouverture les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30

Bénévoles : Marie-Noëlle ALEX, Annick BERNAY, Nicole MALZIEUX et Sonia DEVOUASSOUD



La lecture publique a beaucoup évolué ces dernières années. La fréquentation et les usages ont changé, de nouveaux services apparaissent comme la bibliothèque numérique (chacun peut se connecter de chez soi pour lire ou s'informer).

Le rôle du bibliothécaire se focalise sur l'attention portée aux besoins des usagers et à la meilleure manière de les accueillir et de les conseiller. Ainsi nous mettons à votre disposition un espace public de rencontre, d'échanges et de réflexion qui crée du lien social.

Nous vous proposons gratuitement des collections variées et pour tous : documentaires, romans, bandes dessinées, albums jeunesse, magazines, CD, DVD...

La bibliothèque renouvelle une partie de son stock régulièrement en s'appuyant sur la bibliothèque départementale de Neulise. De plus, dans l'année, nous effectuons des achats de nouveaux livres au Carnet à Spirale à Charlieu, grâce au budget alloué par la municipalité, cela nous permet d'avoir des documents récents.

Les enfants de l'école ont droit tous les 15 jours à une lecture offerte par les bénévoles et repartent avec un livre choisi dans les rayons de la bibliothèque. Ce moment est un premier pas vers la lecture et la découverte de documents illustrés pour satisfaire leur curiosité.

Au niveau des animations, l'association « la Cage aux Histoires » vient nous raconter de belles histoires pour le plus grand plaisir de tous. Ces matinées sont ouvertes à tous gratuitement. Venez les écouter...



Nous vous attendons nombreux dans ce lieu coloré et agréable pour découvrir de nouveaux romans ou auteurs, et des documentaires qui sauront enrichir votre culture générale.

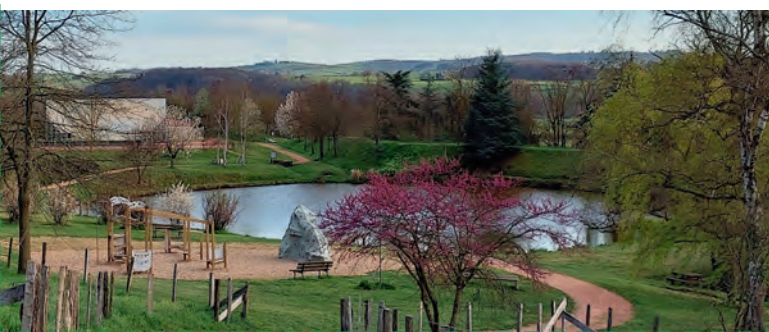
À très vite...

ACTIVITÉS NATURE

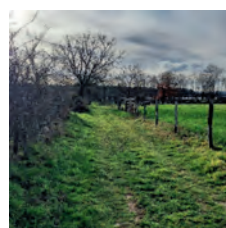
Aire de loisirs et étangs de pêche du parc de la Chamary

Le parc de la Chamary agrémenté de tables de pique-nique, de jeux enfants, d'un terrain de pétanque, d'un city-stade et d'une table de ping-pong est l'endroit idéal pour passer un bon moment. C'est également le point de départ d'un parcours de santé ainsi que de sentiers pédestres. Pour les amateurs de pêche, vous pouvez profiter des installations des étangs, gérés par le Comité des Fêtes.

(Informations et réservations au 06 77 76 29 97 ou 06 40 76 16 46)



Randonnée pédestre



☞ Sentier du Béal

Balade de 2 km – 30 min – 100 % chemin
Départ salle de sports, ch. du Rhins

Le sentier emprunte l'ancien lit du Béal, affluent du Rhins, qui alimentait le moulin du village jusqu'à sa destruction par un incendie en 1980.

☞ Les itinéraires de l'agglomération

2 parcours au départ de la commune

« La Chamary »
Très facile, 4 km



« Voyage en terre de Boisset »
Difficile, 13,5 km





EIFFAGE
ROUTE

Aménagement de chemins - Lotissements
Enrobés à froid et à chaud
Cours et accès particuliers

Agence de Roanne - 770 Rue du moulin tampon
42120 PERREUX - Tél : 04.77.67.29.55

Société TEISSEYRE Paul
Electricité

Rénovation - Villa - Automatismes
Interphone - Dépannage

42630 Pradines

06 99 68 38 92
societe.teisseyrepaul@gmail.com

www.pillet-hitech.fr

PILLET
HiTech

09-72-40-87-08

Site Web - Vidéosurveillance
Logiciels de gestion - Cyber Sécurité

odoo
MAILINBLACK
ebp
SOLUTIONS DE GESTION

s.a.r.l.
M2B

M2B l'esprit métal
SARL M2B Roanne
16 Rue des Guérins- 42120 LE COTEAU
Tél : 04 77 60 62 09
m2b-sarl.com

Portail - Escalier - Garde-corps- pergola- Menuiserie

KAPT
L'ATELIER DU SPORT

www.kapt-sports.com

16 Rue des Guérins
Le Coteau 42120

Tél. : 04 77 72 31 02
Fax : 04 77 72 07 79

E. T. R.

Ets CHIAVERINA

DÉTOIT
SAS DÉTOITD
Désamiantage
Décontamination
Dépollution

DÉMOLITION - CARRIÈRE

tmbor

535, rue du Pont • BP 19
42124 COMMELLE VERNAY

transport
matériaux
bennes
roannaises

RÉFECTION DES DOUVES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS



Neuf mois auront été nécessaires pour réaliser ce chantier d'envergure qui a combiné préservation du patrimoine, travaux sécuritaires et aménagements paysagers. Seule la reprise des enrobés de voirie et le marquage au sol ne sont pas encore finalisés, cela devrait être réalisé dans les prochaines semaines.

Nous disposons désormais d'une entrée de commune attrayante, avec une route sécurisée, des douves rénovées, et un nouveau sentier pédestre débouchant sur l'ancienne Glacière du Château.

Ce chantier, d'un montant total de 542 643 € TTC, a pu être mené à bien grâce aux échanges constructifs entre l'équipe municipale ; la maîtrise d'œuvre assurée par le bureau d'études RÉALITÉS ; M. PRADON, ingénieur béton ; M. RUSSIAS, architecte des Bâtiments de France et M. THEVENOUX, propriétaire majoritaire du château et du parc.

Il est important de souligner que ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide financière importante dont nous avons bénéficiée de la part de l'État, de La Région, et du Département, qui, à eux trois, ont subventionné 80 % du montant des travaux. Nous les en remercions infiniment.

Un grand merci également aux entreprises locales, en charge de ces ouvrages :

☞ **PONTILLE TP** de Villerest, pour les terrassements, la gestion des eaux pluviales, les murs de soutien en béton préfabriqués, la voirie, le cheminement « piétons » et la passerelle.

☞ **CHARTIER CRÉATION** de Vougy, pour la maçonnerie pierres et les espaces verts.

☞ **M2B Sarl** du Coteau, pour la serrurerie (garde-corps, portail d'accès, grilles etc).

Enfin, pour la touche finale, en complément de l'inauguration officielle, une réception festive associant toutes les personnes impliquées dans ce projet et l'ensemble des Vincentinois devrait avoir lieu ultérieurement, mais nous vous en dirons plus dans les prochains mois...





PONTILLE
TRAVAUX PUBLICS

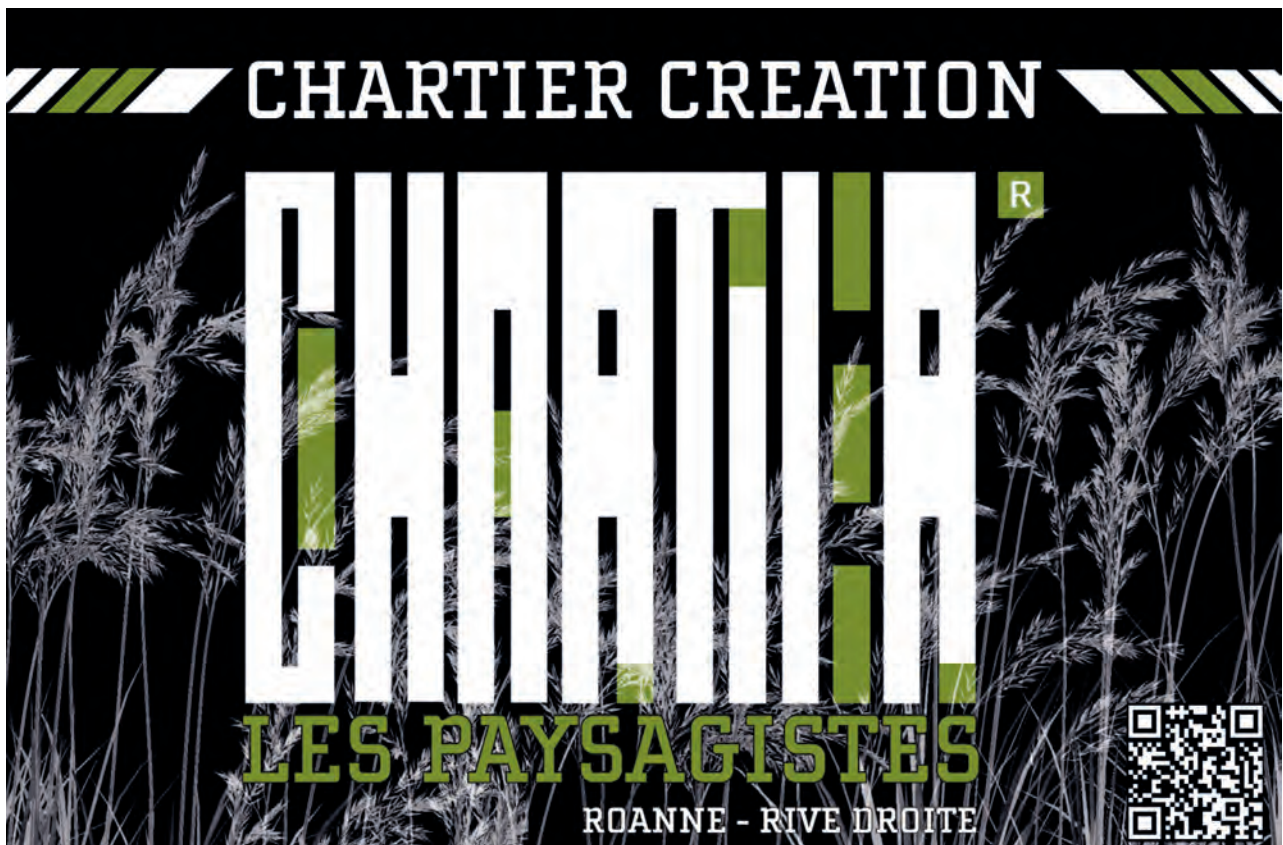
Terrassement | Assainissement
Aménagements extérieurs | Pose de bordures et pavés
VRD | Enduits | Enrobés

07 71 42 10 03

ludovic@pontilletp.fr

06 23 57 84 33

florian@pontilletp.fr




CHARTIER CREATION

CHARTIER ^R

LES PAYSAGISTES

ROANNE - RIVE DROITE



AMÉNAGEMENT & VOIRIE

Abords de la mairie



Les élus ont souhaité travailler sur la modernisation et l'aménagement de l'accès à la mairie et à la place de la Maison des Sœurs. En premier lieu, la suppression d'une partie des végétaux les plus anciens et dégradés par le temps, a permis d'accroître la visibilité des bâtiments, les arbres et divers massifs seront remplacés ultérieurement. Puis l'installation de luminaires à LED dernière génération a amélioré la qualité de l'éclairage, avec une consommation réduite, permettant ainsi la mise en valeur des bâtiments communaux tout en respectant l'objectif de sobriété énergétique. Pour l'instant, ces espaces ont simplement été engazonnés : une réflexion concernant les plantations pour l'au-

tomne est en cours afin de définir les essences les plus adaptées à l'évolution climatique (faibles besoins en eau, entretien limité...). Ces aménagements ont été en partie réalisés par les agents communaux (décapage et préparation du terrain). L'entreprise MOTET PAYSAGES a réalisé le pavage et le profilage des pelouses pour un montant de 61098 € TTC. Enfin, l'entreprise SPIE, mandataire du SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) a effectué les travaux d'éclairage. Pour l'ensemble de ces réalisations, la municipalité a bénéficié d'une subvention du Département à hauteur de 7000 €. D'autres subventions auprès de l'Etat et de la Région ont également été sollicitées.



Installation de 2 lutrins supplémentaires



Deux nouveaux lutrins ont été installés dans la commune ; le premier, sur la place de la Maison des Sœurs, et le second, devant l'église. Ils apportent aux promeneurs quelques informations sur l'histoire de nos bâtiments communaux et sur le patrimoine municipal. Ils ont été réalisés sur le même modèle que ceux déjà en place (colombier, pressoir et grange).

Installation d'un nouveau portique d'informations



Un nouveau portique d'informations communales a été installé à l'entrée du village, sur le site d'aménagement de la future aire de repos/aire de covoiturage. Celui-ci indiquera les animations proposées par la commune et ses associations.



MOTET PAYSAGES

Création

de tous vos espaces verts

Terrasses - Clôtures - Travaux de maçonnerie - Engazonnement - Plantations
Installation et programmation d'arrosage automatique
Elagage - Aménagement de parcs publics

à proximité Z.I. Le Coteau - 42120 St Vincent de Boisset

04 77 62 03 06

Entretien

de tous vos espaces verts

Taille arbustes, haies, arbres
Rognage des souches
Tonte - Ramassage de feuilles
Désherbage
Hivernage et mise en route des systèmes d'arrosage.



MOTET SERVICES



AMÉNAGEMENT & VOIRIE

Travaux « chemin de la Plotonne »

Dans le but de faciliter l'entretien des accotements de voirie, certains fossés, devenus peu fonctionnels, ont été comblés avec des matériaux drainants, cela les rend également plus pratiques pour les agents techniques communaux, comme pour les vincentinois.

Les fossés ne peuvent néanmoins pas tous être comblés, les aspects naturels devant être privilégiés. Ceux qui restent à l'état d'origine sont curés une fois par an par les agents communaux afin de les nettoyer et de leur redonner toute leur capacité pour l'évacuation des eaux pluviales.



Travaux de voirie à venir

Comme chaque année, un programme voirie est établi en fonction de l'état des chaussées de la commune et des aménagements et projets prévus.

Pour l'année 2023, les travaux réalisés concerneront la réfection de l'enrobé au carrefour de la place de la Maison des Sœurs, de l'allée des Chênes et de la rue de l'Eglise. Ils s'inscrivent dans la continuité de l'aménagement exécuté en début d'année avec la pose d'un pavage et la mise en lumière des bâtiments avec le passage en LED. La réalisation d'un revêtement en bicouche sera privilégiée sur la partie « mode doux », depuis la route de Notre Dame, le long de la route du Tonnelier jusqu'à la place de la Maison des Sœurs. Le profilage de la voirie sera également modifié afin de faciliter le pilotage des véhicules et de réduire les risques d'accident.

Dans les prochaines années, le mode doux réalisé le long de la route du Tonnelier, entre le chemin du Roman et le cimetière sera également repris et réalisé en revêtement « bicouche » pour le rendre plus fonctionnel.

Travaux au cimetière

Des aménagements sont actuellement en cours dans l'enceinte du cimetière.

Dans le but de le rendre plus accessible, le columbarium circulaire existant sera déplacé dans un nouvel espace plus fonctionnel pour les familles et les visiteurs. Un troisième monument, comportant 8 cases supplémentaires, sera également ajouté, ainsi qu'un nou-



veau caveau. Ces travaux seront effectués par l'entreprise PAIRE, pour un montant de 8 677 €. Les dalles en béton permettant de déplacer et positionner les nouveaux monuments ont d'ores et déjà été réalisées par les agents des services techniques.

Dans les prochaines semaines, le système actuel de pompage d'eau sera modifié. En effet, la roue à crémaillère devient difficile à manier pour de nombreuses personnes et il semble urgent de la remplacer par un procédé plus simple d'utilisation. Une pompe électrique, activée grâce à l'énergie solaire, sera installée et un pressoir permettra d'accéder à l'eau sans effort particulier.



Henry Botton
06 69 03 79 13

*Votre conseiller en sécurité
électronique et courants faibles*

**VIDEO-PROTECTION, ALARME ANTI-INTRUSION
CONTROLE D'ACCES ,ALARME INCENDIE**

Chemin Jean de la Fontaine - 42120 le coteau
all.vision.securite@gmail.com

PÔLE SPORTIF

Salle de sports

Dans le but de réaliser des économies d'énergie, le conseil d'administration du Syndicat Intercommunal qui gère la salle de sports a acté le remplacement des anciens luminaires par des LED. Les travaux, effectués en avril, ont été réalisés par l'entreprise FAUCHÉ pour un montant de 20 788 € TTC.



FAUCHÉ
Roanne

04 77 68 25 11 – svachet@fauche.com
1431 rue Louise Michel – BP 39 – 42153 Riorges



L'entreprise DESBENOIT est intervenue fin mai pour changer la chaudière, ancienne et gourmande en énergie, tandis que les agents communaux remplaceront le système actuel de chauffage de l'eau par des appareils plus fonctionnels.

Une subvention du SIEL a été obtenue pour l'ensemble de ces travaux visant à réduire la consommation énergétique.

Zone multisports



Comme évoqué dans les précédentes éditions du bulletin, le terrain de tennis, situé chemin des Rainettes, devenu vétuste, est remplacé par un nouveau terrain, installé à proximité de la salle de sports sur le site de la Chamary. Les travaux de terrassement ont été réalisés en juin par la société PONTILLE. L'entreprise AUVERGNE SPORTS créera ensuite la plateforme de jeu.

La mise en service au public aura lieu au cours de l'été. Cette nouvelle installation est en partie financée par la vente de l'ancien terrain de tennis.

Ce pôle sportif sera complété par la création d'un terrain de basket 3x3 réalisé par les deux mêmes entreprises.

Le montant total des travaux s'élève à 105 605 € TTC: une subvention pour compléter le financement du projet a été demandée auprès de l'Agence Nationale du Sport.



Auvergne Sports
Votre partenaire sols & équipements sportifs

04 73 53 61 21

contact@auvergne-sports.fr www.auvergne-sports.fr



DESBENOIT
une signature de confiance

VENTILATION - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
PLOMBERIE/SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES



Les Vins de Sylvain
et autres Merveilles

52 ave de Paris 42300 ROANNE 04 77 78 00 15
www.lesvinsdesylvain.fr

ÉCOLE : bilan de l'année écoulée

21 Traverse des Écoliers, 0477620221, ce.0420820n@ac-lyon.fr
 Horaires : 8h30-11h45 et 13h30-16h15 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
 Directrice : Mme Céline CHABANCE

Classes et équipe pédagogique

Cette année, nous avons accueilli 110 élèves répartis dans 4 classes :

Enseignantes	Niveaux	Effectifs	Deux agents municipaux aident les enseignantes des classes de maternelle et contribuent au bon déroulement des activités scolaires : Nadine FEUGÈRE , qui est ATSEM (à plein temps) et Perrine BUCCO , qui fait fonction d'ATSEM (à mi-temps).
Karine DIGAT	Petite Section et Moyenne Section	27 élèves	
Myriam CULTY	Grande Section et CP	26 élèves	
Nathalie PALLUET	CE1-CE2	26 élèves	
Céline CHABANCE (lundi, mardi, vendredi) Laury CHERGUI (jeudi)	CM1-CM2	31 élèves	

Projets, sorties, activités de l'année

La majorité des sorties scolaires occasionnent des frais et ne pourraient avoir lieu sans le soutien financier du Sou des Écoles.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Gymnase

Les 4 classes ont bénéficié de séances d'EPS au gymnase en janvier-février, les jeudis matin. Les élèves de CE et CM ont

pratiqué le badminton. Les élèves de PS-MS et GS-CP ont utilisé le dojo pour faire de la lutte.

La municipalité a financé les frais de transport en bus.

Randonnée

Un projet randonnée a été proposé aux élèves de CE et CM pendant la période hivernale (janvier, février et mars). Chaque mardi après-midi, des parents

ont été sollicités pour accompagner le groupe sur les chemins de la commune.

Piscine

Comme chaque année, les élèves de GS-CP et de CM1-CM2 ont bénéficié d'un module de natation au Nauticum à Roanne, en mai-juin. Ces 9 séances de natation ont été intégralement financées par Roannais Agglomération (entrées à la piscine et trajets en bus).

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Projet « Graines de Sons »

Un professeur du Conservatoire est intervenu auprès des classes de GS-CP, CE et CM pour une dizaine de séances de chant choral (en janvier, février, mars). Le financement du projet a été intégralement pris en charge par Roannais Agglomération.

Une restitution a été proposée sous la forme d'un concert auquel les familles ont été conviées, le jeudi 30 mars, dans la salle de la Grange gracieusement mise à disposition de l'école par la municipalité.



Spectacles musicaux proposés par les RMR

L'association Rencontres Musicales en Roannais (RMR) a pour but de développer la culture artistique et tout spécialement l'initiation musicale, à travers le spectacle musical vivant et les animations musicales à l'école. La programmation des RMR est toujours de grande qualité. Cette année, les enseignantes ont inscrit leurs classes respectives à 3 spectacles :

En décembre, les CM ont assisté au spectacle « Oum Pa Pa » au théâtre de Roanne. Il s'agissait d'un concert proposé par l'ensemble D'CYBÈLES, un quatuor de musiciennes (flûtes traversières, violon alto et accordéon) qui ont joué des airs connus de musique classique de manière fantaisiste et humoristique. En mars, au théâtre de Roanne, les CE ont découvert le spectacle « Perséphone ou le premier hiver » qui mettait à l'honneur plusieurs formes d'arts (conte, dessin, musique). Présentée par la Compagnie Girouette, cette représentation a permis aux enfants d'aller à la rencontre du célèbre mythe grec de Perséphone. En avril, les élèves de maternelle et CP sont allés à la salle Pierre Hénon (Mably), où ils ont rencontré... « Petit Poilu ». Il s'agissait cette fois-ci d'un BD-concert, une forme originale de représentation proposée par deux musiciens multi-instrumentistes (Stéphane Arbon et Christophe Bardon). Une aventure de Petit Poilu (célèbre personnage d'une bande dessinée pour la jeunesse, de Céline Fraipont et Pierre Bailly) était projetée sur grand écran sous la forme d'un film mis en musique.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Sortie à St-Etienne pour les CE et CM

Les élèves se sont rendus au Planétarium pour assister à une projection et une animation commentée. Ils ont ensuite bénéficié d'une animation au parc de Montaud sur le cerf-volant (découverte, réalisation et manipulation de l'objet).

Ces activités ont permis de donner du sens aux apprentissages en sciences (le système solaire, l'air, la météorologie et la réalisation d'un objet technique). Sortie à St-Just-St-Rambert pour les PS-MS et les GS-CP.

En lien avec leur projet sur les enfants du monde et sur la découverte des différentes cultures, les élèves de maternelle et de CP ont visité le musée des Civilisations de St-Just-St-Rambert.

Une promenade contée à travers les différentes collections du musée a permis aux enfants de voyager aux quatre coins du monde et de s'ouvrir à la diversité des cultures de chaque continent.

ACTIVITÉS FESTIVES

Carnaval

Les élèves ont eu la possibilité de se déguiser le vendredi 24 février après-midi et de défiler devant les autres classes. À cette occasion, un goûter a été offert aux élèves par le Sou des Écoles.

Fête de l'école

Le 1^{er} juillet, les enfants ont présenté des chants et danses travaillés en classe avec les maîtresses ou lors du temps périscolaire avec les animateurs. Le Sou des Écoles a ensuite organisé un repas convivial pour les familles et des jeux pour les enfants.

Échange avec des musiciens

En marge du concert classique organisé le 12 mai à St-Vincent par l'association « Culture et Patrimoine en Boisset », les élèves de l'école ont pu bénéficier d'un temps d'échange avec les trois musiciens, Thibaut Maudry, Elisa Huteau et Hugues Chabert.

Sur proposition de la municipalité de St-Vincent et de l'association, cette rencontre a permis aux enfants de découvrir la pratique musicale de ces jeunes concertistes et leurs instruments (piano, violon, violoncelle).



ACTIVITÉS CITOYENNES

Nettoyage de printemps

Cette action annuelle de sensibilisation au respect de la nature (ramassage de déchets) a été organisée le lundi 15 mai. Les élèves de maternelle et de CP ont collecté les déchets présents aux environs de leur école tandis que les plus grands (CE et CM) sont allés nettoyer la zone de la Chamary (mairie, salle de la grange, étangs, gymnase).



Espace de Vie Sociale LA SOUPE AU CAILLOU

Informations et tarifs au 07.64.45.29.06.

L'association La Soupe au Caillou (SAC) est un espace de vie sociale qui vise à favoriser le mieux vivre ensemble.

Le périscolaire



Tous les jours, les enfants de l'école sont pris en charge par les animateurs de la SAC pour les temps périscolaires (11h45-13h30 et 16h15-18h30) et sont encadrés par 2 animateurs référents par groupe classe. Une nouveauté cette année: les enfants de CE et CM peuvent s'inscrire à différents « clubs du périsco ». Des animations leur sont proposées, à travers lesquelles les enfants volontaires découvrent, s'initient et progressent dans une discipline particulière.

Sur l'année scolaire, 5 clubs ont réuni à chaque fois 15 enfants :

- Le club CUISINE animé par Alexia, qui a permis aux petits chefs de réaliser de délicieuses pâtisseries.
- Le club ECHEC, animé par Lilian pour initier les CP et CE au célèbre jeu de stratégie.
- Le club « tuto dessin » animé par Valentin pour apprendre différentes techniques de dessin.
- Le club « La sac à histoires » pour jouer avec les mots, imaginer, et créer des univers.
- Le club « Sac'tions pour la planète » dans lequel les enfants peuvent s'investir autour de l'éducation à l'environnement.

Ces clubs s'ajoutent aux activités ponctuelles (sports, activités manuelles, etc.) et aux projets élaborés et alimentés par les enfants accompagnés de leurs animateurs (projet bricolage, découverte de l'Asie, mise en place d'une Ludimalle, ...)

Pour les plus petits, l'organisation est un peu différente. Le temps de midi, les PS-MS et GS-CP sont en groupe classe avec leurs animateurs, qui leur proposent des activités sur l'apprentissage du vivre ensemble (jouer ensemble, respecter les règles, cohésion, etc.). Les soirs, ils se retrouvent tous ensemble pour différentes activités.

Lors de ce temps globalisé, les animateurs élaborent des projets pour accentuer l'autonomie, la motricité fine et la créativité de ce jeune public.

Cette année, ils ont notamment mené des projets autour de l'hiver, des émotions, des animaux, etc.

Chaque jour, 80 enfants sont accueillis sur le temps de la pause méridienne et à partir de 16h15.

L'extra-scolaire

La SAC accueille également tous les enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis et les vacances scolaires, ainsi que les ados, pendant les vacances, de 7h15 à 18h15. Environ 40 enfants sont accueillis chaque jour à Saint-Vincent-de-Boissey.

Cette année, ils ont découvert LA SAC'ADEMIE DE MAGIE durant les vacances de la Toussaint, LE CARNAVAL DE RIO aux vacances d'hiver et au printemps ils ont pu devenir les assistants de Sherlock Holmes et de Basil, détective privé.



Les anim'anniv

La SAC s'occupe aussi de l'organisation d'anniversaires, le mercredi après-midi. Une salle est mise à disposition par la commune mais l'anniversaire peut aussi être fait à domicile. L'enfant choisit alors son thème et son animateur. Différentes options sont également proposées : la déco, les boissons et les gâteaux mais aussi les fameuses piñatas.

Événements

En partenariat avec les enseignantes, la SAC élabore le spectacle présenté lors de la fête de fin d'année organisée par le Sou des écoles en juillet.

Cette année, pour la première fois, a eu lieu « la SAC'LETTE », le 9 décembre 2022 à la Chamary. Lors de cet événement, les enfants du périscolaire ont présenté un spectacle et organisé une marche aux flambeaux. Participants et visiteurs ont pu déguster le fameux sandwich à la « SACLETTE ».

Rendez-vous à Perreux, le vendredi 7 juillet pour la fête de la SAC



Jean Michel MOUSSIÈRE
Agent Général

Depuis 1900
Notre métier c'est d'être
proche de vous pour mieux
vous protéger

ENTREPRISES



Industriels
Commerçants-Artisans
Associations
Collectivités locales

(Responsabilité civile, Bris de machines, Marchandises transportées, Incendie, Flottes automobiles, responsabilité décennale)

PROTECTION FINANCIÈRE



Épargne
Retraite
Dépendance
Protection des enfants
Transmission de patrimoine

PARTICULIERS



Habitation
(jardins, piscines, énergies nouvelles)
Automobile
(Tarifs: -5000 Km, Collection)
Moto Club 14
Objets de loisirs
Bateaux

9 Rue Anatole France
42332 ROANNE Cedex

Orias N° 07013111



Tel 04 77 72 11 72

Mail : agence.moussiere@axa.fr



LES
PISCINES
DE JULES

🔧 RÉNOVATION 🛠️ CONCEPTION 📏 RÉALISATION 🛠️ ENTRETIEN
🌊 INTERVENTIONS TOUTES MARQUES 🌊

CONCOURS PHOTOS « Regards sur ma commune »

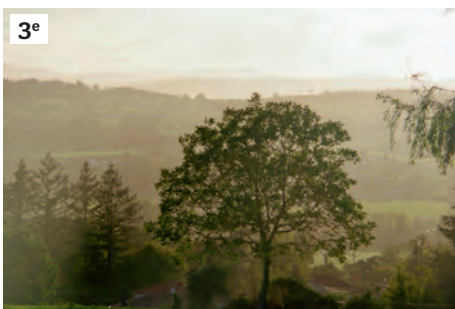
Projet du Conseil Municipal d'Enfants mandat 2021-2022

Ce concours organisé à l'automne 2022 par les élus du CME, avait pour objectif de permettre aux Vincentinois de partager leur vision de notre commune.

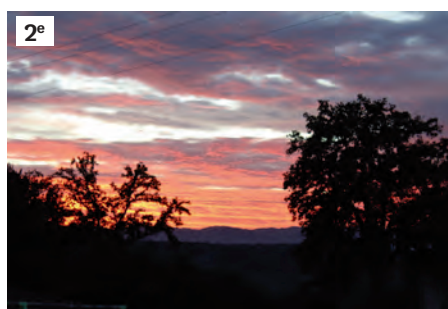
Ainsi, 20 personnes ont participé avec 56 clichés en compétition. Les gagnants ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier 2023.

Prix du Jury - Catégorie Enfants

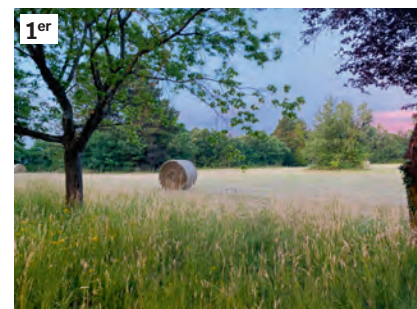
Selma BESSEY



Clara COMBE



Louison VACHOT



Prix du Jury - Catégorie Adultes

Patrick PEDRINI



Jean-Louis MARSANDE



Ludovic DEZAYE



Prix du public

Jacques SERRAILLE



Les Lauréats



Découvrez toutes les photos sur www.stvincentdeboisset.fr

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Depuis leur élection en novembre 2022, les six élèves de CM1 : Mahé BESSON, Lucie DUCREUX, Clémence GRAS BRUN, Romane PERARD, Eve ROGER et Théo SERRAILLE, qui ont rejoint les jeunes élus déjà en place : Apolline CHIRAT, Balthazar HOULES, Gabin LE RAT, Jade RIVAT et Gabriel VERMOREL, ont déjà bien travaillé.



Leur 1^{ère} rencontre avec les Vincentinois a eu lieu en janvier 2023 lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, lors de laquelle, ils ont remis, avec l'ancienne équipe, les prix du concours photos.

Dans leurs initiatives pour l'environnement, ils ont proposé, cette année encore, de faire ramasser les déchets sur les circuits de la marche du Sou des écoles. L'idée était de donner un sac poubelle et des gants aux volontaires et d'être récompensé par une pâtisserie « maison » cuisinée par les jeunes élus. C'est une démarche bien appréciée par tous. Merci à eux.



Leur projet phare de ce début de mandat est l'installation de bancs de l'amitié dans les cours de l'école. Ils se sont donc retrouvés plusieurs fois pour poncer et peindre des bancs inutilisés, récupérés dans la commune. Ils souhaitent ces bancs pour lutter contre l'isolement des enfants et la sociabilisation de tous les élèves. Un beau projet, BRAVO!! M. le Maire a souhaité inaugurer ces installations avec tous les parents de l'école le 20 juin dernier, pour valoriser le travail de nos jeunes élus.



Les enfants du CME participent aussi aux cérémonies officielles comme la cérémonie de citoyenneté et les journées du souvenir des anciens combattants.

Ils ont aussi expliqué à leurs camarades dans chaque classe leurs projets et le travail réalisé au sein de ce conseil d'enfants. Ce qui pourra susciter, peut-être, quelques vocations pour les prochaines élections de novembre.

Pour les aider, les élus Karine MATHEY, Pascale HOULES-THOMARAT, Sophie VACHOT, Ingrid BEAUJEU et Jimmy VIVIER de la Soupe au Caillou, sont présents pour mener à bien leurs projets et organiser les séances de travail.

Merci à tous pour l'engagement citoyen au sein de ce conseil.

ACTIONS À L'ATTENTION DES SÉNIORS



Nos aînés peuvent participer, chaque lundi après-midi, à l'atelier « Jeux de société » et chaque mardi après-midi, à l'atelier « Travaux manuels ». Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, à partir de 14h à la Maison de sœurs.



Les ateliers « Cuisine » ont permis de confectionner (ou d'apprendre à cuisiner) lasagnes, risotto, tarte au citron, muffins, et macarons.

Cette activité est animée par 2 élues avec parfois un invité comme Gérard « le pâtissier ».

Les cuisiniers ont aussi préparé les pâtisseries offertes lors du thé dansant du 26 mars. Afin de clore cette première saison de manière festive, le 1^{er} juin, ils ont confectionné des amuse-bouches qu'ils ont ensuite dégustés ensemble.

Lors de ces ateliers, les participants ont particulièrement apprécié la convivialité, ainsi que le partage de savoir-faire et d'astuces.



La commission « Actions Sociales » a organisé, fin mars, à la Grange de la Chamary, le 1^{er} thé dansant de la commune. Les participants ont été sensibles au charme de la salle où ils ont pu danser toute l'après-midi grâce à la qualité de l'orchestre VOYAGES qui a fait l'unanimité.

Une deuxième édition est prévue le jeudi 28 mars 2024 avec le musicien Mickaël BLANCHARD.



Atelier MÉMOIRE organisé par la Commune

La municipalité a fait le choix de financer une nouvelle session d'atelier « Mémoire », animée par Mme DAIM-BONMATI qui était déjà intervenue en 2022. 15 participants se sont retrouvés d'avril à juillet, une heure par semaine, afin de faire travailler leurs méninges de manière ludique. Une fois encore, cette animation fut un succès.

Atelier SOMMEIL organisé par Roannais Agglomération

Les services de l'agglomération ont proposé aux habitants de Notre-Dame et de Saint-Vincent un atelier « Sommeil », durant 5 séances de 1 h, animées par Véronique CHERBUT, sophrologue. 12 participants ont suivi ces séances qui se sont déroulées du 24 février au 7 mars, à la salle de la Chênaie à Notre-Dame.



Après une introduction sur les différents problèmes soulevés par le thème du sommeil (durée, qualité, insomnie, fatigue), les participants apprennent à utiliser des techniques de respiration, de relaxation musculaire et de visualisation pour gérer leur stress, améliorer leur sommeil et leur bien-être général.

L'influence de l'alimentation sur le sommeil et la sérénité est évoquée également. Elle peut expliquer comment certains aliments peuvent aider à favoriser le sommeil et d'autres à le perturber. La sophrologue encourage chacun à utiliser les différentes techniques dans son quotidien.

La régularité dans la pratique de ces exercices et une alimentation équilibrée favoriseront le retour à un sommeil apaisé.

**SARL
LASSAIGNE
MENUISERIE**

**FENÊTRES
PORTES
VOLETS
PORTAILS**

**NEUF
RÉNOVATION
PVC - ALU
BOIS - MIXTE**

221 route de Charlieu 42300 ROANNE

04 77 72 80 17
06 70 01 07 60

ASSOCIATIONS

Culture et Patrimoine en Boisset



Dans le cadre de son programme musical 2023, l'association a voulu rendre accessible la musique classique à des citoyens éloignés d'un zénith, d'un opéra ou d'une grande salle de concert.

Concert duo Cordes à Cordes le 5 mars à Notre-Dame
Noémie et Maëlle nous ont proposé un moment mêlant musique classique et contemporaine qui a su ravir un public pas nécessairement initié.

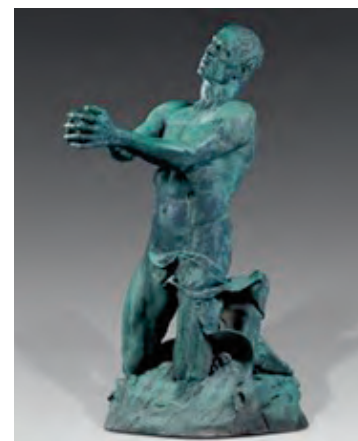


Concert musique de Chambre le 12 mai à Saint-Vincent
Avec des œuvres magnifiquement interprétées par le trio Jeux d'Ensemble, nous avons assisté à une démystification de la musique de chambre, qui se révèle être populaire.



Journée culturelle du 12 mars à Saint-Vincent

Elle fut consacrée à Gustave EIFFEL et à un célèbre sculpteur de la commune : Eucher GIRARDIN.



Le Comité des Fêtes



Pour cette année 2022-2023, le Comité des Fêtes a innové :

- ☞ Tout d'abord avec une vente et dégustation de saucisson patates. Avec une cinquantaine de repas vendus, cette matinée a été très appréciée des personnes participantes.
- ☞ Ensuite avec l'organisation d'un bal en février 2023. De nombreux jeunes et moins jeunes se sont réunis pour passer une soirée festive, dans une ambiance conviviale.

Le concours de belote s'est déroulé en novembre 2022, il n'a malheureusement pas rencontré le succès des années précédentes.

Cependant, les autres manifestations de l'association, telles que le vide-greniers de septembre et le ball-trap de mai, ont été deux événements incontournables de la commune, appréciés des habitants de Saint-Vincent et d'ailleurs. De nombreuses personnes s'étant donné rendez-vous, sous une belle météo, afin de passer un bon moment.

Cette année fut donc remplie de moments joyeux et conviviaux.

Nota : Le Comité des Fêtes est en recherche permanente de nouvelles animations pour notre belle commune, ainsi que de bénévoles motivés.



La Troupe du Colombier

Cette année, la Troupe du Colombier vous propose un spectacle détonnant, avec du rire, du rire et du rire!!

Aucun doute possible, votre soirée théâtre sera une réussite...

Un spectacle 100 % made in Le Colombier avec une comédie « maison » dans laquelle les acteurs vont évoluer dans des rôles taillés sur mesure.

Venez découvrir une pièce de théâtre unique: « Au Suivant », d'après un scénario original signé de la plume fine et aiguisée de David PAPUT, évidemment adapté avec le savoir-faire unique du Colombier (bon d'accord, on en est très fier 😊)

Synopsis « Au Suivant »

Au cœur d'une administration très organisée, retrouvez les mésaventures d'un usager qui croise le chemin d'un chef de service cartésien et obtus, d'une secrétaire bipolaire, d'une assistante administrative à qui il ne faut pas trop en demander et d'un homme à tout faire...

Ce qui devait être à la base une simple formalité, se transforme rapidement en une journée complètement déjantée!



Cette année encore, vous pourrez aider une association en achetant un programme pour nos représentations vincentinoises, les **6, 7, 8, 13 et 14 octobre 2023, Salle des Fêtes, Saint-Vincent**

Et pour réserver : un numéro unique (comme notre troupe 😊) : 06 77 50 11 67.

Et pour nous écrire des mots doux : latroupeducolombier42@gmail.com

Classes en 3

Les classards vous invitent :

Vendredi 7 juillet

à partir de 19 h
salle des fêtes

APÉRO CONCERT

avec le groupe **The Korc's**
musique pop rock

possibilité de restauration sur place

Samedi 2 septembre

à 14h00
salle de sports

CONCOURS DE PÉTANQUE

(pendant le Forum des associations)

Samedi 16 septembre

FÊTE DES CLASSES en 3

Défilé des classes,
suivi du vin d'honneur
et repas dansant
à la Grange de la Chamary

PORTRAIT : FRANÇOIS REYNAUD

(propos recueillis par Jean Roche)



François REYNAUD, doyen de la commune, est né le 9 octobre 1928 à Saint-Just-la-Pendue. Cinquième d'une fratrie de six enfants, ses parents tenaient une ferme élevant des vaches laitières. Orphelin de mère dès l'âge de 5 ans, son enfance n'a pas été facile. Il fut élevé par ses grands-parents.

Après le certificat d'étude à 12 ans, il travailla dur avec son père avant de prendre sa relève quelques années plus tard. À cette époque son frère Antoine dit Tatane, boucher à Parigny, lui rendait souvent visite. Celui-ci aidait à tuer le cochon chez un bon copain agriculteur qui venait d'acquérir après la guerre une ferme à Saint-Vincent-de-Boisset. C'était le début d'une longue et fructueuse collaboration entre Antoine REYNAUD et Jean CHAIZE au sein d'une entreprise qui portait leurs noms. Grâce à Antoine, François fit ainsi sa connaissance. Ce dernier, s'inquiétant de le voir toujours célibataire, lui dit que s'il ne trouvait pas de copine à Saint-Just-la-Pendue, qu'il vienne à Saint-Vincent, les belles filles ne manquent pas! C'est ce qui arriva.

Marie Louise CHRISTOPHE, née à Notre-Dame-de-Boisset, travaillait alors comme femme de ménage chez Jean et Simone. Leur rencontre porta ses fruits. Le Père LEROY les mariât à Notre-Dame-de-Boisset en 1955. Ils s'installèrent alors à la ferme familiale de Métérange à Saint-Just-la-Pendue, où ils créèrent un élevage de chèvres pour la fabrication de fromages.

Jusqu'en 1964, ils y restèrent mais les conditions de vie étaient rudes et précaires pour élever leurs 4 enfants. Ils s'interrogeaient sur leur avenir. Jean CHAIZE leur proposa alors de venir travailler dans son entreprise à Saint-Vincent-de-Boisset, lui en tant qu'ouvrier agricole et Marie-Louise à la fabrique des fromages. L'affaire fut conclue et commença alors une très

grande amitié entre eux. Jean lui confiera plus tard qu'il aimait bien embaucher des agriculteurs car ils savaient tout faire!

Domiciliés dans un premier temps dans les dépendances du château près de la grange, ils découvrirent alors les bienfaits du confort avec la douche et les toilettes à proximité. La famille s'agrandit avec l'arrivée de 2 autres enfants. En dehors de son travail agricole, François aidait, de temps à autre, son frère Henri, maçon dans l'entreprise. Cette activité lui plut et avec l'accord de son patron, il abandonna le travail de la ferme pour celui de la pierre. En 1970, il acquit une parcelle de terrain au sein d'un lotissement implanté dans l'impasse Soleil Couchant. Comme Jean DUCREUX, Claude CLERET, Georges MAUSSIER et Régis DUPIN, également employés de l'entreprise, il y édifia sa maison.

Outre la construction de cheminées et des murs en pierre dont il devint spécialiste, il participa à celle de plusieurs maisons au lieu-dit « chez Charles ». Prévue initialement pour les retraités de l'entreprise, et surnommées « les Mathusalem », elles furent attribuées par la suite à plusieurs employés de l'entreprise. Dans le même esprit, il contribua à la rénovation d'une ancienne école, sur un terrain acquis par l'entreprise CHAIZE et REYNAUD dans l'Hérault au Mas de Londres, bâtiment destiné aux vacances de son personnel. Toujours disponible, il aidait, à l'occasion le samedi matin, lors de la livraison de viandes avec Claude CASSERAT au volant du tube Citroën. Il garde de cette époque un très bon souvenir, le travail se faisait dans la bonne humeur et la confiance mutuelle.

Pendant ces années passées à Saint-Vincent, il fut élu conseiller municipal entre 1971 et 1983 sous les mandats de Louis SABATIN puis René TROUILLET. Membre de la commission du bâtiment, il s'occupa plus particulièrement de l'entretien du cimetière qui devait être impeccable pour le jour de la Toussaint! Il raconte comment il s'est retrouvé conseiller. Membre de l'association « Les Chrétiens du monde rural », l'aumônier l'avait incité à participer à la vie publique et à se présenter comme conseiller municipal. La liste étant close, François insista auprès du maire pour qu'elle soit rallongée. Bien lui en a pris, il fut élu puis réélu!

Retraité depuis 1983, il donna beaucoup de son temps à aider les uns et les autres dans des travaux de maçonnerie. Grâce à leur fils David qui était handicapé, ils participèrent également à la création d'une équipe « Foi et Lumière » à Roanne dans laquelle ils se sont engagés avec conviction. François et Marie-Louise, heureux grands-parents de 13 petits enfants, ont ainsi évoqué leur vie pas toujours facile mais pleine de générosité envers les autres et de confiance dans l'avenir malgré les épreuves. Ils ont retracé dans cet entretien une époque où l'entreprise CHAIZE et REYNAUD occupait une place importante dans la vie de la commune et où les bons côtés du paternalisme entrepreneurial ont bénéficié à nombre de Vincentinois.



Samedi

2

Sept.

Salle de sports
Chemin du Rhins

SAINT VINCENT EN FÊTE

à partir de 14 h

Forum des Associations

AFR Pradines Boisset - Basket Club de Boisset
Badminton Boisset - Comité des Fêtes
Culture et Patrimoine en Boisset
Judo Jujitsu Boisset - La Troupe du Colombier
Sou des écoles - Tennis Boisset
Volley Vincentinois

14h

Concours de Pétanque

organisé par les CLASSES en 3

19h Repas et animation musicale

Formule ADULTE à 14 €

JAMBON à la BROCHE

et pommes de terre + fromage et dessert

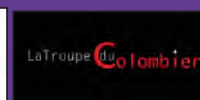
Formule ENFANT (- de 8 ans) à 8 €

demi-tranche de jambon et pommes de terre + dessert

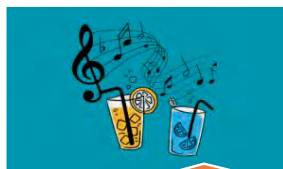
22h **Feu d'artifice**



ASSOCIATION DE
PRADINES, NOTRE-
DAME DE-BOISSET,
ST-VINCENT-DE-BOISSET



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



Apéro Concert
CLASSES EN 3
7 JUIL
Salle des Fêtes



Saint Vincent en Fête
2 SEPT
Salle de sports



Fête des classes en 3
16 SEPT
Grange de la Chamary



Vide-greniers
du COMITÉ DES FÊTES
18 SEPT
Parc de la Chamary



Spectacle de la
TROUPE DU COLOMBIER
6, 7, 8, 13 et 14 OCT
Salle des Fêtes



Spectacle de la
TROUPE DES RIGOLETTO
18 et 25 NOV
Salle des Fêtes



Repas des Seniors
27 NOV
Grange de la Chamary



Marché de Noël
du SOU DES ÉCOLES
10 DEC
Grange de la Chamary

ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES		Mme DUCROT Emilie	06 86 66 80 03	afpradinesboisset@famillesrurales42.org
BADMINTON BOISSET		M. MORAIS Alexandre	06 33 58 04 94	lebadboisset42120@gmail.com
BOISSET BASKET CLUB		M. BARNAY Anthony	06 82 83 17 35	boissetbc@yahoo.fr
COMITÉ DES FÊTES		M. VILLECHAISE William	06 85 07 11 30	cdfsaintvincent@gmail.com Section pêche : Eric FEUGERE 06 40 76 16 46 Location matériel : Bernard VALLAS 06 77 85 47 64
COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE		Paroisse Sainte-Claire (Le Coteau)	04 77 68 37 39	sainteclairentreloireetrhins@lyon.catholique.fr
CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET		M. CHATELARD Roger	06 82 14 04 86	cpboisset@orange.fr
FNACA		M. SAYET Pierre	06 25 90 30 42	
FOOT CLUB EST ROANNAIS		M. ACHARD Julien	06 64 38 69 28	juumatetlou@gmail.com
JUDO JUJITSU BOISSET		M. SEIGNON Jean-Jacques	06 01 48 02 62	judojujitsuboisset@gmail.com
LA SOUPE AU CAILLOU		Mme BOUJOT Caroline Site de St Vincent : M. VIVIER Jimmy	04 77 63 91 56 07 64 45 29 06	lasoupeaucailloU@outlook.fr Site de St Vincent : accueildeleoisirsdubateau@gmail.com
LA TROUPE DU COLOMBIER		M. JORGE José	06 84 96 45 76	latroupeducolombier42@gmail.com
SOU DES ÉCOLES		M. RENOUX Patrice	07 86 72 58 97	soustvincentdeboisset@yahoo.fr
TENNIS BOISSET		M. MARTIN Laurent	06 18 82 25 64	tennisboisset@gmail.com
VOLLEY VINCENTINOIS		M. VAVASSEUR Yannick	04 77 62 89 23	volleyvincentinois@gmail.com